

Illustration des orientations PADD – Cartographie de synthèse

Complément au rapport de présentation

Axe n°1 : un bourg et des hameaux réinvestis

-  Conforter le bourg de Brignac et organiser son extension
-  Permettre un développement réfléchi des hameaux riverains au bourg
-  Garantir une évolution raisonnée des autres hameaux
-  Améliorer la qualité des entrées de ville
-  Améliorer le traitement des lisières, en particulier lors d'opération d'extension de l'urbanisation
-  Protéger les éléments de patrimoines bâtis et paysagers

Axe n°2 : un village accueillant et dynamique

-  Permettre l'évolution des équipements communaux afin de faire face à de nouveaux besoins
-  Permettre l'évolution des activités d'hébergements insolites existantes
-  Assurer le maintien des activités artisanales par la mise à disposition d'un foncier dédié
-  Sécuriser les déplacements cycles et piétons

Axe n°3 : une campagne à l'environnement préservé

-  Préserver les ensembles boisés les plus importants pour le réseau écologique
-  Participer à la protection de la Logne et de ses principaux affluents
-  Préserver la végétation des bords de cours (haies, ripisylves) et les milieux périphériques
-  Affirmer la vocation des espaces exploités

